

Rénover son logement avec la COR : toutes les démarches pour les particuliers et professionnels

La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien met en place différentes actions pour favoriser la rénovation de l'habitat sur l'ensemble de son territoire. L'objectif affiché : la rénovation de plus de 1000 logements en 6 ans.

1. Des permanences d'informations

En lien avec SOLIHA et l'Espace info Energie du Rhône, ces permanences gratuites sont organisées en Mairie (Amplepuis, Cours, Lamure sur Azergues, Tarare et Thizy les Bourgs) pour répondre à toutes les questions en matière de rénovation de l'habitat : conseils, économies d'énergies, projets de travaux... Détails et horaires des permanences sur le site www.ouestrhodanien.fr

2. Des aides financières pour tous les propriétaires

La Communauté d'agglomération s'est par ailleurs engagée à soutenir les travaux de rénovation pour les projets de rénovation énergétique, les projets des propriétaires bailleurs (locatif privé) et les travaux d'adaptation au handicap ou au vieillissement, notamment en complément des aides de l'Agence National de l'Habitat (ANAH).

En matière de rénovation énergétique tous les propriétaires du territoire sont susceptibles d'obtenir des subventions importantes notamment à travers une série de bonus liée à l'utilisation de matériaux à faible impact environnemental, l'utilisation d'énergies renouvelables, le traitement de l'étanchéité à l'air...

La COR accompagne les propriétaires qui le souhaitent : informations techniques, administratives... et propose un accompagnement pour l'ensemble des dossiers de demandes de subventions.

3. Des formations pour les professionnels du bâtiment du territoire

La COR organise des formations sur chantier pour constituer un véritable réseau de la rénovation locales sur les thèmes suivants :

- >Comment atteindre le niveau basse consommation dans les projets de rénovation
- >Le traitement de l'étanchéité à l'air des bâtiments basse consommation



Renseignements et contacts :

04 74 05 51 13
renohabitat@c-or.fr

CONTACT PRESSE

Julie PAYEN
Responsable
Communication
julie.payen@c-or.fr
06.23.44.70.64